

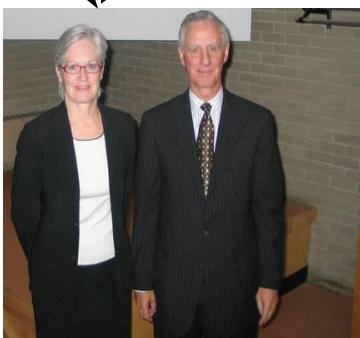


MBUDSNouvelles

Bulletin de l'Ombudsman, sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée



Une vibrante Semaine du Droit de savoir au Manitoba



Irene Hamilton et John Reid
À l'université de Winnipeg (2007)

La Semaine du Droit de savoir 2007 a été un réel succès. La Province du Manitoba et les villes de Brandon et de Thompson ont proclamé la Semaine du Droit de savoir dans leurs régions de compétences. Des

représentants officiels et d'autres citoyens ont fait des présentations, les médias ont couvert les événements et publié des articles sur le sujet,

alors que d'innombrables Manitobains ont célébré et évalué notre droit individuel d'accès à l'information.

L'ancien Commissaire à l'information du Canada, John Reid, qui a participé à l'événement au Manitoba, nous a rappelé que le Droit de savoir n'est pas seulement une journée (commémorée sur le plan international le 28 septembre, chaque année) ou une semaine (l'approche uniquement canadienne à l'événement), mais un mouvement.

Le Comité manitobain sur le Droit de savoir étudie des façons par lesquelles le public peut continuer à être sensibilisé à son Droit de savoir, tout au long de l'année.



ESC : Manitoba — Sur le dossier

Ceci porte sur les ESC (CSI en anglais). Non, pas la série télévisée populaire,

mais l'équipe des enjeux sociaux et collectifs (ESC) de la Division de l'Ombudsman. Alors que notre homologue de la télé traite de scènes de crimes horribles, les enquêteurs de notre équipe ESC traitent des plaintes portant sur la santé, la sécurité, la famille et les questions d'argent des personnes. Ces plaintes impliquent souvent les ministères de la Justice, de la Santé et des Services à la famille et du Logement, ainsi que d'autres.

Cette équipe fait des présentations au public et aux agences et ministères gouvernementaux. Les présentations sont conçues pour expliquer le rôle de l'équipe et assurer que les membres les plus vulnérables de notre collectivité soient sensibilisés aux services de l'Ombudsman. Elle fait aussi le suivi des mesures prises sur des recommandations d'enquête et sur des questions systémiques dans un effort pour améliorer l'administration du gouvernement.



Dans ce numéro

Une vibrante Semaine du Droit de savoir au Manitoba	1
ESC : Manitoba — Sur le dossier	1
Partenariat avec Santé Manitoba pour aider les professionnels de la santé sur la LRMP	2
Les horizons de la protection de la vie privée explorées au 29e congrès international des commissaires à la protection des données	2
Programme extension à Dauphin, Flin Flon, Le Pas, Thompson et Churchill	3
Partenaires avec le Forum canadien des ombudsmans	3
Événements à venir	4



Partenariat avec Santé Manitoba pour aider les professionnels de la santé sur la LRMP

Le 8 novembre 2007, l'Ombudsman du Manitoba et Santé Manitoba ont collaboré pour tenir une session interactive sur la LRMP et les professionnels de la santé : Pour que ça fonctionne, visant les organismes de réglementation de Santé Manitoba.

La Loi sur les renseignements médicaux personnels (LRMP) s'applique aux professionnels de la santé qui sont membre d'organismes de réglementation (21 organismes, comme le Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba, l'Association des pharmaciens du Manitoba, l'Association des optométristes du Manitoba et l'Ordre des ergothérapeutes). Les professionnels de la santé ont, en



vertu de la LRMP, des responsabilités concernant l'accès des clients à leurs propres renseignements médicaux et la protection de la confidentialité des renseignements personnels des patients. Les organismes de réglementation de la santé jouent un rôle essentiel pour aider leurs membres à se garder à jour sur les questions de LRMP.

Les représentants des organismes de réglementation de la santé du Manitoba ont été invités à la session et 12 organisations ont répondu, avec un total de 27 participants. Les sujets comprenaient des questions générales et émergentes traitées par l'Ombudsman du Manitoba, distinguer entre l'accès et la communication, et des discussions libres sur des questions d'accès et de communication choisies avant la session. En plus de la contribution des participants, les sujets ont été abordés par des représentants de Santé Manitoba, Justice Manitoba et l'Ombudsman du Manitoba.

Nous remercions l'Ordre des infirmiers et infirmières du Manitoba pour l'utilisation de leur salle de conférence.

Saviez-vous que...

la Loi sur les renseignements médicaux personnels (LRMP) a été proclamé il y a 10 ans, le 11 décembre 1997 ? À ce moment, le Manitoba était la seule juridiction au Canada à posséder une loi sur la protection des renseignements personnels dédiée exclusivement aux renseignements médicaux personnels. Une première manitobaine !

Les horizons de la protection de la vie privée explorés au 29^e Congrès international des commissaires à la protection des données

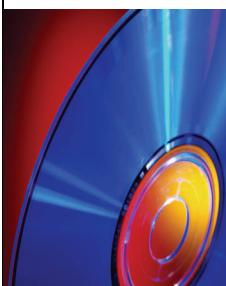
À la fin de septembre, Montréal a reçu plus de 600 délégués de tous les continents (sauf l'Antarctique !) pour écouter certains des plus grands experts sur la protection de la vie privée parler de questions de technologie émergente, de sécurité et droits de la personnes.

Cette conférence de trois jours comprenait des réunions des commissaires à la protection de la vie privée et des données nominatives, où le Manitoba était représenté par l'Ombudsman Irene Hamilton. Les responsables des données ont adopté trois résolutions soulignant la nécessité :

- que les autorités de protection des données s'impliquent plus activement dans le développement de normes acceptées universellement sur la protection de la vie privée dans le secteur de la technologie de l'information ;

- Que les autorités de protection des données continuent de travailler en collaboration afin de renforcer la protection des données à l'échelle mondiale ;
- qu'il y ait une approche internationale afin d'établir des normes pour protéger les informations de voyage des passagers.

Les bureaux des commissaires à la protection de la vie privée fédéral, provinciaux et territoriaux tenaient des kiosques pour partager de l'information sur leur législation au sujet de la protection de la vie privée, du matériel éducatif et sur la culture. Dans son message aux visiteurs du kiosque du Manitoba, Irene Hamilton avait écrit : « Les nouvelles technologies dynamiques soulèvent des risques sans précédents qui remettent en question la protection des données. Toutefois, la technologie moderne peut améliorer la gestion et la sécurité de renseignements... Des rencontres comme celle-ci forgent des liens et augmentent la coopération entre juridictions. »





Programme extension à Dauphin, Flin Flon, Le Pas, Thompson et Churchill

Au cours des semaines du 29 octobre et du 12 novembre 2007, l'Ombudsman du Manitoba et le personnel ont donné 13 présentations et visité trois sites à Dauphin, Flin Flon, Le Pas, Thompson et Churchill. Les activités de présentation comprenaient les conférences suivantes :

- à l'école secondaire Dauphin Regional Comprehensive
- aux ministères du gouvernement provincial
- au personnel de l'office régional de la santé de Nor-Man et Parkland
- aux MacDonald Youth Services
- aux dirigeants municipaux
- à la division scolaire Kelsey
- au agences des Services à l'enfant et la famille
- au grand public
- à l'université *College of the North*

Cette visite du Nord aide à établir des liens avec le gouvernement, les citoyens et les collectivités et augmente la sensibilisation à notre bureau. Au

cours des présentations, nous avons donné des informations sur :

- les services offerts par l'Ombudsman du Manitoba
- la responsabilité administrative
- les enjeux entre régions de compétences
- les activités de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Protection de l'enfance contenues dans le rapport *Strengthen the Commitment*
- comment être votre propre commissaire à la protection de la vie privée
- ce qu'il faut faire en cas d'infraction à la protection de la vie privée
- quels renseignements personnels et renseignements médicaux personnels peuvent être communiqués et à qui

Pour que le bureau fonctionne efficacement, il est essentiel que le gouvernement et le public comprennent le rôle et la fonction dudit bureau. L'Ombudsman du Manitoba continuera à visiter les collectivités partout dans la province.

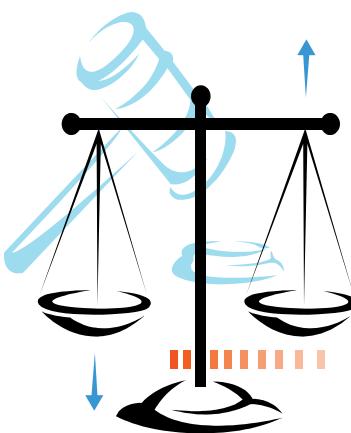
Partenaires avec le Forum canadien des ombudsmans

L'Ombudsman du Manitoba continue d'être un membre intégral du Forum canadien des ombudsmans (FCO), qui sert à établir un réseau global pour les bureaux des ombudsmans de toutes les régions du Canada. Le FCO agit à titre d'organisme ombrelle qui vise la promotion des principes de justice naturelle et d'équité administrative dans une société démocratique.

Le personnel de notre bureau participe au comité d'éducation et de formation du FCO qui est responsable de fournir de la formation spécialisée au personnel des ombudsmans. L'an dernier, un programme de cours sur l'équité dans la livraison des avantages sociaux du gouvernement a été développé et un colloque s'est tenu à Edmonton, en Alberta, en février

2007. Un colloque sur le rôle des services d'accueil est en cours de développement.

Du 25 au 27 novembre 2007, à Saint-John's (Terre-Neuve), le FCO a tenu son troisième congrès annuel intitulé, « L'ombudsman spécialiste : travailler à l'intérieur des murs de prison ». Du personnel des bureaux d'ombudsmans de partout au Canada, ainsi que des invités internationaux, a participé.



Les questions qui ont été explorées portaient sur la gestion de la population carcérale, du traitement éthique des prisonniers, du rôle du Canada dans les traités des Nations Unies, des services de soins de santé dans le contexte correctionnel, des pratiques de bureau comparatives et de l'application de l'équité administrative.

*Meilleurs
voeux !*



Bureau de Winnipeg

500, avenue Portage, bureau 750
Winnipeg (Manitoba) R3C 3X1
Tél. : 204-982-9130
Téléc. : 204-942-7803
Sans frais au Manitoba : 1-800-665-0531

Bureau de Brandon

1011, avenue Rosser, bureau 603
Brandon (Manitoba) R7A 0L5
Tél. : 204-571-5115
Téléc. : 204-571-5157
Sans frais au Manitoba : 1-888-543-8230



SITE WEB : www.ombudsman.mb.ca

ÉVÉNEMENTS À VENIR

16 janvier 2008 — Réunion casse-croûte, « Préparer les estimations de coûts en vertu de la LAIPVP », pour les agents et coordonnateurs d'accès à l'information et de protection de la vie privée

6 février 2008 — Atelier, « LAIPVP et LRMP— Travailler avec l'Ombudsman pour les employés de la Ville de Winnipeg, à tous les paliers

20 février 2008 — Réunion casse-croûte, « Considérations de protection de la vie privée lors de transmission par télécopies ou de par courriel de renseignements personnels ou de renseignements médicaux personnels », pour les agents et les coordonnateurs d'accès à l'information et de protection de la vie privée

12 et 13 mars 2008 — Colloque, « Dossiers électroniques médicaux et de santé », Calgary (Alberta)
(Plus de renseignements sont publiés sur le site : www.insightinfo.com)

30 avril 2008 — Atelier, « Travailler avec l'Ombudsman en vertu de la *Loi sur l'Ombudsman* », pour les employés de la Ville de Winnipeg, à tous les paliers

22 octobre 2008 — Conférence, « Journée 2008 de la protection des renseignements médicaux personnels pour les Prairies », à Winnipeg. (Plus de renseignements seront publiés sur notre site Web ; présentée par l'Ombudsman du Manitoba et les Commissaires à l'information et la protection de la vie privée de l'Alberta et de la Saskatchewan.)

Si vous voulez vous inscrire à Manitoba OmbudsNouvelles ou retirer votre nom de notre liste de distribution veuillez envoyer votre adresse électronique à

Ideandrade@ombudsman.mb.ca



Ombudsman du Manitoba : Divisions d'accès à l'information et de la protection de la vie privée



